

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Permettre au stagiaire d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation – Vérification triennale obligatoire avant la fin de validité de la précédente formation. <i>Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.</i>
PUBLIC CONCERNE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Agents de sécurité incendie qualifiés SSIAP 1 en activité (attesté par l'employeur ou le contrat de travail).
PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>(dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 2 mai 2005):</i> <ul style="list-style-type: none"> • Etre titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 • Fournir une attestation employeur de pratique d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures au cours des derniers 36 mois • Etre titulaire de la Qualification de secourisme en cours de validité (Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue
DUREE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 14 heures en 2 jours
LIEU DE STAGE	⇒ A notre centre de formation
METHODE PEDAGOGIQUE	◆ Méthodes active et participative : 55% théorie, 45% pratique
NOMBRE DE STAGIAIRES	◆ De 4 à 12 stagiaires maximum
PROGRAMME	<p>PROGRAMME THEORIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le feu et ses conséquences ■ La Sécurité incendie ■ Les installations techniques ■ Rôle et missions des agents de sécurité incendie ■ Concrétisation des acquis
VERIFICATION DES ACQUIS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fiche d'évaluation (positionnement) sous forme de questionnaire à l'entrée de la formation ◆ Fiche d'évaluation pratique pendant l'exercice feu
EVALUATION DE LA	<ul style="list-style-type: none"> • CONTROLE PAR QCM « BLANC » DURANT LA DUREE DE LA FORMATION

<p>FORMATION ET SANCTION DE LA FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Attestation de recyclage SSIAP1 - durée de validité 3 ans. <ul style="list-style-type: none"> ● Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.
<p>MOYENS ET MATERIELS NECESSAIRES A LA FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Salle de formation équipée : <ul style="list-style-type: none"> ● Cours sur vidéo projecteur ● Supports pédagogiques papier ◆ Documentations spécifiques ◆ Matériels spécifiques (liste non exhaustive) : <ul style="list-style-type: none"> ● Extincteurs gaz poudre et eau (2 par stagiaire), ● Mannequin pour exercices pratique ● Bac à feu écologique
<p>TARIF</p>	<p>Pour obtenir un devis contacter le : 02.36.47.56.30</p>
 <p>MODALITES ET DELAIS D'ACCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Se présenter avec la fiche de liaison du prescripteur (Mission locale, Pôle emploi...). ▶ Test de positionnement et entretien sur rendez-vous ▶ Réunion d'information collective selon financement ▶ Se présenter avec pièce d'identité en cours de validité, carte vitale et de quoi prendre des notes. <p>Délai d'accès : Le mois d'après qui suit l'inscription et selon le minimum de bénéficiaires atteint.</p>
<p>APRES LA FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Exercer dans les entreprises des secteurs de la sécurité privée, ou collectivités (sur concours)
<p>PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pour les bénéficiaires en situation de handicap :</u> <p>N'hésitez pas à nous contacter nous étudierons toutes les solutions adaptées avec notre partenaire l'AGEFIPH ILE DE France</p> <p>Contact référent handicap MASTERS SERVICES FORMATIONS : 06.59.43.90.59</p>